

Vous m'objecterez que ce sont là des fables, et non de l'histoire. Des fables !..... Allez, Messesseurs, à la bibliothèque du Vatican, et lisez Platine, l'histoire de la papauté, et les annales de Baronius (année 897).....Ce sont *des faits* que, pour l'honneur du Saint Siège, nous voudrions pouvoir dissimuler. Mais quand il s'agit de définir un dogme qui est de nature à provoquer un grand schisme au milieu de nous, l'amour que nous portons à notre vénérable mère l'Eglise—Catholique, Apostolique et Romaine—nous défend de garder le silence. Je continue.

Le savant cardinal Baronius, parlant de la Cour papale, dit : (vénérables frères, faites attention à ces paroles) : " Quel est l'aspect de l'Eglise Romaine à cette époque?..... Que d'infamies sur son front ! Rien que des courtisanes toutes-puissantes gouvernant dans Rome ! C'étaient elles qui accordaient, transféraient et confisquaient les évêchés ; et, chose horrible à raconter ! elles firent monter leurs amants, les faux papes, sur le trône de St. Pierre." (Baronius, année 912.)

Vous me répondez : " C'étaient de faux papes, non de vrais papes." Soit ; mais alors, si pendant 50 ans le siège de Rome fut occupé par des anti-papes, comment renouerez-vous le fil de la succession pontificale ? L'Eglise a-t-elle pu, pendant au moins un siècle et demi, faire sans son chef, et aller sans tête ? Prenez y garde. Le plus grand nombre de ces anti-papes figurent dans l'arbre généalogique de la papauté, et assurément ils ont dû être tels que Baronius les dépeint, car Génébardo, le grand flatteur des papes, n'a pas craint de dire lui-même dans ses chroniques (année 901) : " Cet âge est vraiment malheureux, en ce que, pendant près de 150 ans, les papes ont abandonné toutes les vertus de leurs prédécesseurs, et ressemblé plutôt à des *apostats* qu'à des *apôtres* ! "

Je comprends combien l'illustre Baronius a dû rougir de honte quand il racontait les actes de ces évêques de Rome. En parlant de Jean XI (A. D. 931), fils naturel du pape Sergius et de Marozia, il a écrit ces mots dans ses annales : " La sainte Eglise, c'est-à-dire, l'Eglise Romaine, a été foulée aux pieds d'une manière honteuse *par un tel monstre*." Jean XII (A. D. 956), élu pape à l'âge de 18 ans, par l'influence de courtisanes, ne valut pas mieux que son prédécesseur.

Je suis fâché, mes vénérables frères, de remuer tant d'ordures. ....Je passe sous silence un Alexandre VI, père et amant de Lucrèce. . . ; et je me détourne avec mépris d'un Jean XXII (A. D. 1416), qui nia l'immortalité de l'âme, et fut déposé par le concile écuménique de Constance.

Quelques uns m'objecteront que ce concile ne fut qu'un concile privé. Soit encore. Mais si vous lui déniez toute autorité, par une conséquence logique vous devez tenir pour